

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2025

DEL-2025-204

L'An deux mille vingt-cinq, le 9 septembre, à 9 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 02/09/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents :**

Mmes TARAGON, WENDLING.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, CATTANEO, DAVIET, DESCHAMPS, FRANCOIS, PEUGNIEZ, STEYER.

**Avaient donné pouvoir :**

MM. COUTIER, OBERLI, RATSIMBA.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, PARIS.

MM. BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, DEAGE, GILLET, GUILLOTTE, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes BOISROUX, CHRISTIN, DARDE, ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. ANCHISI, CHALLEAT, COSTAN, DUPERTHUY, GRANGE, SOULAS : du SYANE.

Membres en exercice : 29

Présents : 12

Représentés par mandat : 3

---

**Objet : JOURNEE DEPARTEMENTALE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE - SIGNATURE DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT**

**Rapport présenté par Mme Nadine WENDLING.**

Le 7 novembre, se tiendra la Journée départementale de la transition énergétique à ARCHAMPS. Dans un contexte climatique et énergétique exigeant, cette journée coorganisée par le SYANE, la DDT 74 et l'AMF 74 a pour ambition de structurer et fédérer les acteurs du territoire pour **accélérer la mise en œuvre d'actions concrètes dès le début du prochain mandat** des collectivités.

Les participants découvriront un panorama des enjeux et solutions de la transition énergétique, les meilleures pratiques et retours d'expérience pour inspirer les futures politiques publiques. La question de "comment construire une politique énergétique efficace, dans tous ses aspects (planification, concertation, financement, déclinaison opérationnelle)" sera le fil rouge de la journée. In fine, la mise en réseau et la structuration d'un écosystème d'acteurs pour mieux accompagner les collectivités dans leurs démarches seront au cœur de cet évènement.

Dans ce contexte, un grand témoin, François GARDE, écrivain et haut fonctionnaire français, interviendra pour inspirer les participants autour des grands enjeux de la transition énergétique.

**Une convention liant M. GARDE et le SYANE a été établie afin de fixer les conditions de cette intervention** (moyens mis à sa disposition, notamment la prise en charge de ses frais de déplacement et la documentation utile, rémunération de 1.000 €, droit à l'image) dans le respect du droit.

D'autres conventions seront éditées dans le cadre de cet évènement pour financer l'évènement notamment avec des acteurs tels que le Conseil départemental, la Banque des territoires, EDF, ENGIE, IDEX, DALKIA, ENEDIS ou GRDF. Ces conventions présenteront leur objet, les moyens mis à disposition ainsi que la contrepartie financière associée, dans le respect des règles légales.

Cette journée associe un panel de partenaires nombreux et divers pour lesquels les règles de participation à des évènements varient. Certains d'entre eux pourront demander une convention établissant les modalités de leur participation (objets, moyens, contreparties), dans le respect du droit. Ces conventions devront être rédigées et signées dans des délais brefs pour assurer le bon déroulement de l'évènement.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver la convention mise en place entre le SYANE et M. GARDE,
2. à autoriser le Président à signer la convention susmentionnée,
3. à approuver la mise en œuvre de conventions entre le SYANE et les partenaires financiers,
4. à autoriser le Président à signer ces conventions financières,
5. à approuver l'arbitrage du Président dans la mise en œuvre d'autres conventions nécessaires à l'organisation de la Journée départementale de la transition énergétique,
6. à autoriser la signature de ces éventuelles conventions à venir.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,  
  
Joël BAUD-GRASSET.

